

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>71210</b>	De <b>Mme Anne-Lise Dufour-Tonini</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement : personnel	<b>Tête d'analyse</b> >enseignants	<b>Analyse</b> > remplacement. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>16/12/2014</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la stratégie de remplacement des enseignements dans l'académie de Lille. Avec un taux de non remplacement des enseignants de 19,7 % en 2012-2013, l'académie de Lille se classait avant dernière de France juste devant Aix-Marseille et la Corse. Cela va en s'améliorant, en effet, le taux de non remplacement des enseignants dans l'académie de Lille grimpe à 17 % en 2013-2014 grâce aux efforts du Gouvernement issu de la nouvelle majorité politique. C'est des années de casse du service public de l'éducation qu'il faut rattraper. La jeunesse doit être la priorité du quinquennat, c'est pourquoi elle s'interroge sur la situation qui sera celle de l'académie de Lille en 2014-2015.